

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 28 juin 2019**

Objet : Plan de financement pour une modification de l'ingénierie du marché FttH du Jalon 1 lot1 Haute-Vienne

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit juin à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le dix-neuf juin 2019, se réunit en session ordinaire, salle du bureau à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 51 – 161 voix

Présents :33 (dont 9 procurations) -123 voix

Votants : 33 Pour soit 123 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix - Président
Mme Hélène ROME – procuration donnée à Mr F.Dubois – 6 voix – 2^{ème} VP
Mme Hélène FAIVRE – 6 voix – 3^{ème} VP
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix – 4^{ème} VP
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix
Mr Francis COMBY – 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix
Mr Pascal COSTE – procuration donnée à Mr F. Comby – 6 voix
Mr Pierre COUTAUD – 2 voix
Mr Stéphane DELAUTRETTE – suppléant de Mr D Marcellaud – 1 voix
Mr Pierre DESARMENIEN - 1 voix
Mr Francis DUBOIS - 1 voix
Mr Patrick DUROUX – procuration donnée à Mr S.Delaurette – 1 voix
Mr Thierry GAILLARD - procuration donnée à Mme H.Faivre – 6 voix
Mme Michèle GUILLOU – suppléante de Mr Philippe Jenty - 2 voix
Mr Laurent GUINARD - 1 voix
Mr Christian HANUS – 2 voix
Mr Mathieu HAZOUARD – procuration donnée à Mr F.Vincent - 15 voix
Mr Vincent JALBY – 2 voix
Mr Alain LAGARDE - 1 voix
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix
Mr Alexandre MAZIN – suppléant de Mr Alain Faucher – 1 voix
Mr Guy MERIGOUT – 1 voix
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix
Mr Philippe NAUCHE – procuration donnée à Mr JL Michel – 15 voix
Mr Christian PRADAYROL - procuration donné à Mr JP.Bernardie – 2 voix
Mr Christian REDON-SARRAZY procuration donnée à Mr P.Vergnolle – 1 voix
Mme Valérie SIMONET – procuration donnée Mr JM Bost – 6 voix
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix
Mr Joël VILARD – 1 voix
Mr François VINCENT – 15 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président Département Hte-Vienne
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Président CC Pays Lubersac Pompadour
Président du Syndicat de la Diège
Président Département Corrèze
Vice-Président du Syndicat de la Diège
Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine
Président de la CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Vice-Président Département Creuse
Déléguée titulaire du Syndicat de la Diège
Conseiller Communautaire CC Gartempe St Pardoux
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Président Département Haute-Vienne
Conseiller Communautaire de la CC de Noblat
Conseiller Délégué CC Haut Limousin en Marche
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne
Présidente du Département de la Creuse
Vice-Président de la CC du Pays de St Yriex
Vice-Président de la CC Ouest Limousin
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine

Sont excusés :

Mr Alain AUZEMERY(et son suppléant) – 1 voix – 7^{ème} VP
Mr Didier BARDET – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Nady BOUALI – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Amaud COLLIGNON (et son suppléant) – 1 voix
Mr Eric CORREIA (et son suppléant) – 1 voix
Mr Sylvain GAUDY (et son suppléant) – 1 voix
Mme Sarah GENTIL (et sa suppléante) – 2 voix
Mr Etienne LEJEUNE – (et sa suppléante) – 1 voix
Mr Jean-Luc LEGER (et son suppléant) - 1 voix
Mr Yves LE GOUFFE (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Christophe PATIER (et son suppléant) - 15 voix
Mme Mélanie PLAZANET (et son suppléant) – 1 voix
Mr Gérard ROUMILHAC (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-Michel TEULIERE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Thierry TROLONG (et son suppléant) – 1 voix
Mr Vincent TURPINAT (et son suppléant) 1 voix – 6^{ème} VP
Mme Stéphanie VALLEE (et son suppléant) – 6 voix

Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président Tulle Agglo
Président Agglo Grand Guéret
Président CC Creuse Sud-Ouest
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Président de la CC Creuse Grand Sud
Président de la CC Briance Combade
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Conseillère Communautaire CC Portes de Vassivière
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président CC Xaintrie Val-Dordogne
Conseiller communautaire CC Portes Creuse Marche
Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Conseillère Départementale de la Corrèze

Communauté de Communes ELAN :

La commune de JABREILLES LES BORDES, adhérente à la Communauté de Communes ELAN, a sollicité le Syndicat Energies Haute Vienne pour l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication situés à « Lacour ».

L'emprise des travaux du SEHV impacte le déploiement par DORSAL d'une plaque FTTH jalon 1 (87_L_12A1) et nécessite la modification de l'ingénierie remise aux offres.

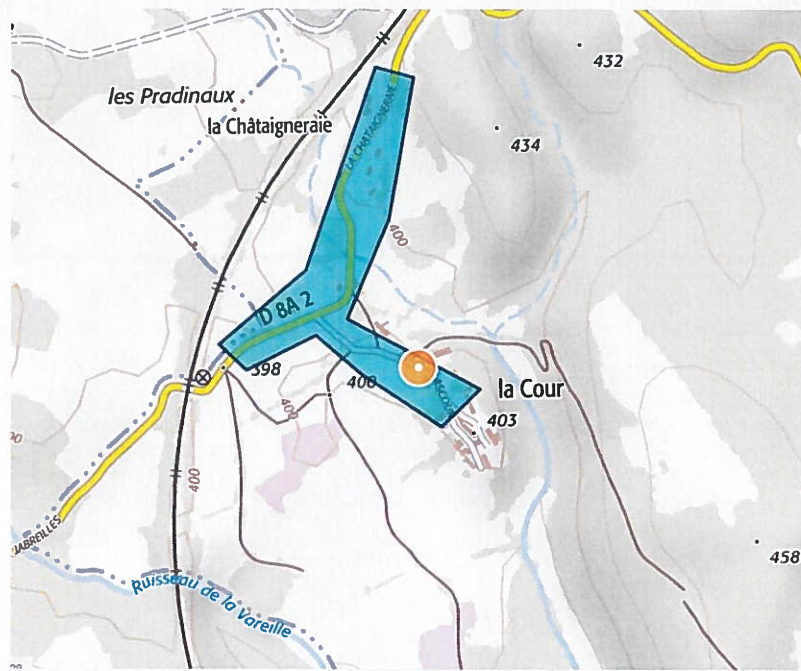
Il est opportun de faire procéder, par l'entreprise retenue par le SEHV, à la pose d'infrastructures complémentaires pour le compte de DORSAL.

Cette nouvelle opération s'inscrit dans le cadre du JALON 1 du marché FTTH

Le montant prévisionnel de l'opération est de **27 367,32 € HT** selon le plan de financement prévisionnel suivant :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION NOUVELLE AQUITAINE	12 534.23 € HT	45,80 %
DEPARTEMENT HAUTE-VIENNE	5 933.24 € HT	21,68 %
ELAN	8 899.85 € HT	32,52 %
TOTAL	27 367.32 € HT	100 %

Plan de situation :



Communauté de Communes PAYS DE NEXON – MONTS DE CHALUS :

- **La commune de LES CARS**, adhérente à la Communauté de Communes PAYS DE NEXON – MONTS DE CHALUS, a sollicité le Syndicat Energies Haute Vienne pour l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication situés : « Le Ronlard » et « Le Breuil ».

L'emprise des travaux du SEHV impacte le déploiement par DORSAL d'une plaque FTTH jalon 1 (87_S_07B0) et nécessite la modification de l'ingénierie remise aux offres.

- **La commune de LAVIGNAC**, adhérente à la Communauté de Communes PAYS DE NEXON – MONTS DE CHALUS, a également sollicité le Syndicat Energies Haute Vienne pour l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication situés : « Le Bost – La Roussille ».

L'emprise des travaux du SEHV impacte le déploiement par DORSAL de la plaque FTTH jalon 1 87_S_07A0 et nécessite la modification de l'ingénierie remise aux offres.

Dans le cadre de la construction d'une infrastructure de télécommunication électronique conjointement à une opération d'enfouissement coordonné du réseau électrique, il est opportun de faire procéder, par le SEHV, à la pose d'infrastructures complémentaires pour le compte de DORSAL.

Cette nouvelle opération s'inscrit dans le cadre du JALON 1 du marché FTTH

Le montant prévisionnel sur le lieu-dit « Le Ronlard » est de **16 022.27 € HT**.

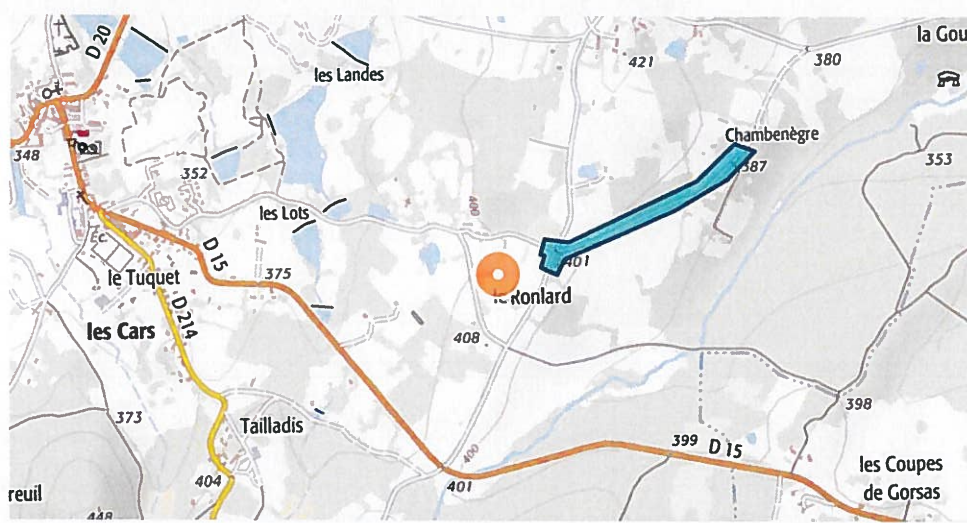
Le montant prévisionnel sur le lieu-dit « Le Breuil » est de **5 392.00 € HT**.

Le montant prévisionnel sur le lieu-dit « Le Bost – La Roussille » est de **2 632.00 € HT**.

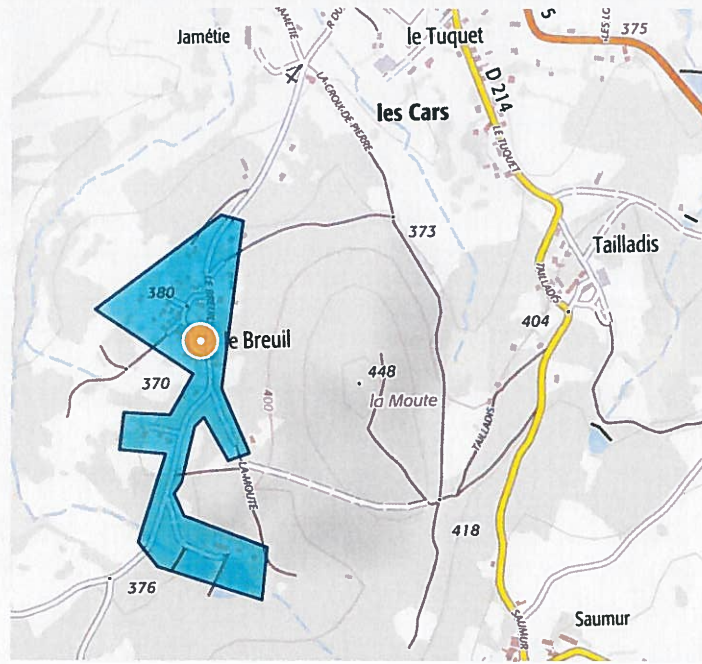
Soit un montant total de 24 046.27 € HT pour l'ensemble des opérations selon le plan de financement global prévisionnel suivant :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION NOUVELLE AQUITAINE	11 013.18 € HT	45,80 %
DEPARTEMENT HAUTE-VIENNE	5 213.24 € HT	21.68 %
PAYS DE NEXON – MONTS DE CHALUS	7 819.85 € HT	32.52 %
TOTAL	24 046.27 € HT	100 %

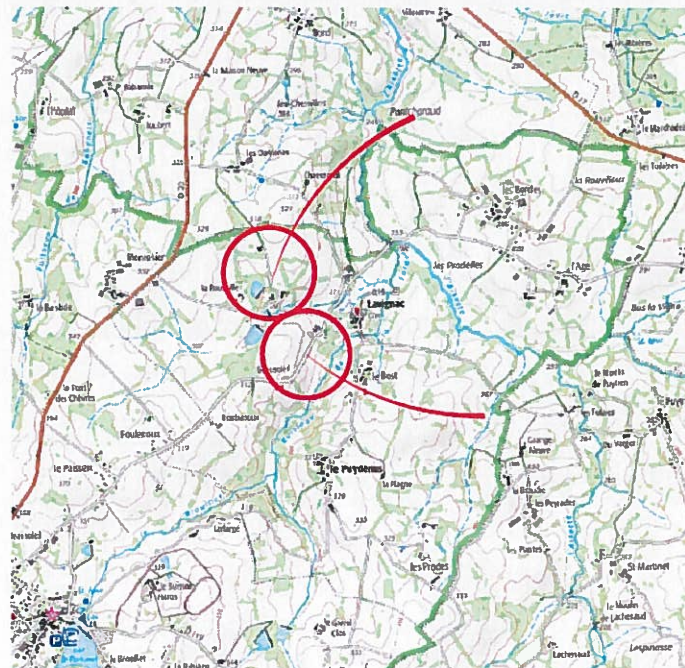
Plan de situation « Le Ronlard » sur la Commune de Les Cars :



Plan de situation « Le Breuil » sur la Commune de Les Cars :



Plan de situation « Le Bost – La Roussille » sur la Commune de Lavignac :



Communauté de Communes VAL DE VIENNE :

Le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE a prévu des travaux de renouvellement de conduite situés « Maison Neuve des Bouchats – Les Chaves » sur la commune de SAINT PRIEST SOUS AIXE, adhérente à la Communauté de Communes VAL DE VIENNE.

L'emprise des travaux de VBG étant sur une artère structurante pour le déploiement FTTH en cours (jalon 1 Haute-Vienne - 1 670 mètres linéaires), il est opportun de faire procéder, par l'entreprise retenue par VBG, à la pose d'infrastructures complémentaires pour le compte de DORSAL, la plaque FTTH (87_P_07A1) nécessitant la modification de l'ingénierie remise aux offres.

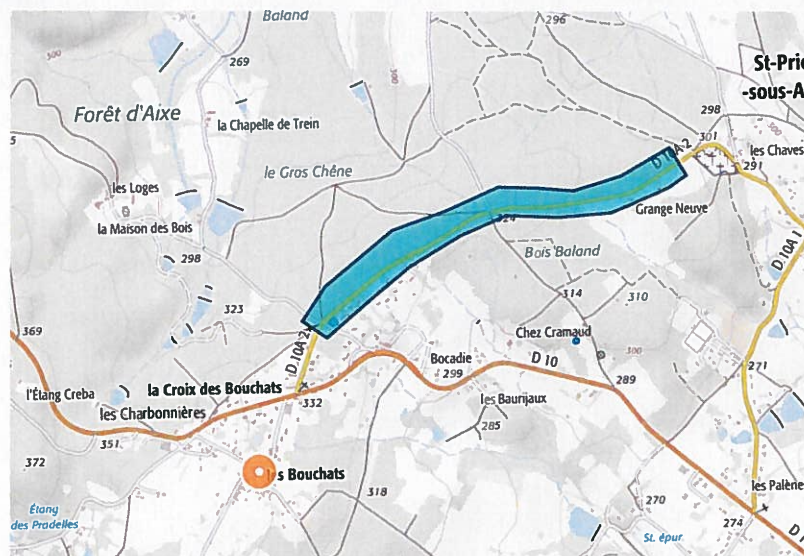
Cette nouvelle opération s'inscrit dans le cadre du JALON 1 du marché FTTH



Le montant prévisionnel de l'opération est de **24 905.50 € HT** selon le plan de financement prévisionnel suivant :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION NOUVELLE AQUITAINE	11 406.71 € HT	45,80 %
DEPARTEMENT HAUTE-VIENNE	5 399.52 € HT	21.68 %
VAL DE VIENNE	8 099.27 € HT	32.52 %
TOTAL	24 905.50 € HT	100 %

Plan de situation :



Ces modifications sont à imputer au Budget Annexe Haute-Vienne.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- **d'autoriser la modification de l'ingénierie du marché FTTH du Jalon 1, Lot1 Haute-Vienne, tel que présenté ci-dessus**
- **d'accepter les plans de financement liés à ces modifications tels que détaillés ci-dessus,**
- **d'autoriser le Président à procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes dans le cadre du Budget Annexe Haute-Vienne,**
- **d'autoriser le Président à signer tout acte se rapportant à cette opération.**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL

SYNDICAT ANNEXE
27, bd
de la Corderie
Limoges
DORSAL

**Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :**